

Les parents ne sont plus tenus de payer les frais de scolarité

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5197 - Mercredi 14 octobre 2020 - Prix : 10 DA

174 nouveaux cas et 9 morts en 24 heures
Virus : les contaminations et les décès repartent à la hausse

Page 2

Baisse de la moyenne de succès au baccalauréat à 9/20

Les inspecteurs de l'Education dénoncent «une décision improvisée et irréfléchie»

Page 3

La Grande Déconnexion

Par Mohamed Habili

Alors que dans nombre de pays réputés pour leur richesse, la grande pauvreté est en progression constante, du fait notamment des pertes d'emploi, les actifs financiers quant à eux, et d'abord les valeurs boursières, ne se sont jamais aussi bien portées. On savait que l'écart entre les revenus des plus riches et ceux des plus pauvres tend à se creuser, et cela depuis le tournant ultralibéral de 1970. On ne savait pas que ce processus finirait par englober des pans entiers de la classe moyenne, dont l'existence est désormais en danger. Dans des économies plongées dans une récession se traduisant par des baisses drastique des PIB, les indices boursiers battent des records de hausse. Le contraste n'est pas seulement frappant, il est ahurissant, affolant. Il ferait planer le spectre de la déstabilisation politique dans des circonstances autres que celles d'une pandémie. Y a-t-il du moins une explication à un scandale d'une telle ampleur ? Il y en aurait plus d'une à en croire les économistes, américains pour la plupart, ceux du moins qui n'ont pas hésité à se colleter avec la difficulté, à prendre ce taureau par les cornes. Et d'expliquer que ce n'est pas la première fois que la déconnexion entre l'économie réelle et les marchés financiers se produit, qu'à tout prendre le phénomène est ordinaire, répétitif, banal même.

Suite en page 3

Après une série macabre de crimes crapuleux

La délinquance meurtrière s'installe au quotidien



Ph.D. R.

Agressions, kidnappings, viols, meurtres etc., la violence, parfois meurtrière, choque la société et plonge les familles dans la peur. Malgré les mesures annoncées par les autorités publiques, le sentiment d'insécurité est en train de gagner l'esprit des gens. Sur les réseaux sociaux, des appels à la vigilance sont lancés. Page 2

Plus de 3 500 auteurs de crimes déferés devant la justice en un mois

Recrudescence des agressions avec armes blanches

Page 2

Alger

Grande soirée pour célébrer le centenaire de la naissance de Mohammed Dib

Page 16

Après une série macabre de crimes crapuleux

La délinquance meurtrière s'installe au quotidien

■ Agressions, kidnappings, viols, meurtres etc., la violence, parfois meurtrière, choque la société et plonge les familles dans la peur. Malgré les mesures annoncées par les autorités publiques, le sentiment d'insécurité est en train de gagner l'esprit des gens. Sur les réseaux sociaux, des appels à la vigilance sont lancés.

Par Aomar Fekrache

Le meurtre sordide de la jeune Chaima, agressée et brûlée après avoir été violée, a déclenché une onde de choc à travers le pays. Quelques jours après, c'est le corps carbonisé d'une autre femme qui a été découvert dans une forêt d'El Eulma (Setif). Il est à préciser que pour ce meurtre, trois individus, le meurtrier et ses complices, ont été arrêtés. Deux jours après, le corps brûlé d'une fille a été retrouvé au quartier Tahagart à Tamanrasset. Les conditions atroces de la mort de ces femmes renseignent sur une violence aveugle qui prend racine dans nos villes et quartiers. Les délinquants n'ont toutefois pas que les femmes pour cible. A Oran, les deux assassins d'un adolescent, tué à coups de couteau pour lui subtiliser son téléphone portable, viennent d'être condamnés à 20 ans de prison ferme par le tribunal criminel des mineurs. Les meurtriers étant âgés de 17 et 19 ans. A Bach

Djerrah, à Alger, il y a quelques semaines, un autre jeune qui a succombé à un coup de couteau en plein marché, en s'interposant pour séparer deux belligérants. La liste des meurtres est loin d'être exhaustive, mais les effets de ces actes sont palpables sur les citoyens qui ont désormais peur pour leur vie et celles de leurs progénitures. Parler d'une psychose qui s'installe n'est point exagéré. Le ministre de la Justice, Belkacem Zeghmati, n'a pas trop attendu pour s'exprimer sur la question. Avant-hier, il a affirmé que les auteurs d'enlèvement risquent des peines allant jusqu'à la perpétuité et la peine de mort. Avant lui, le président de la République avait ordonné une lutte sans relâche contre le phénomène des bandes criminelles de quartiers. Entre autres mesures annoncées, celle d'exclure les personnes condamnées, membres de ces bandes, des procédures de grâce. Depuis, de nombreux gangs ont été arrêtés et écroués à travers différentes wilayas du pays. Mais cela suffira-t-il pour que les citoyens se sentent en sécurité dans leurs quartiers, dans les espaces publics ou quand leurs enfants sont à l'école ? Certainement pas, d'autant que les causes à l'origine de ces actes de violences subsistent encore. Faut-il rappeler, à titre d'exemple, que les parkings anarchiques ou des jeunes voyous imposent leur loi continuent à pousser comme des champignons à travers le pays. Dans les parcs et jardins, la



sécurité est loin d'être garantie et des familles subissent les comportements malveillants de certains individus qui se substituent à l'Etat. Le harcèlement de rue s'est banalisé et les propos misogynes se sont normalisés bien que punis par la loi. En Algérie, les habitants continuent d'avoir peur de sortir la nuit, synonyme d'insécurité et d'incertitude. Les quelques endroits encore fréquentables la nuit à l'image de la promenade des Sablettes, se comptent sur les doigts d'une seule main. C'est dire que

jusqu'à, les délinquants à travers leurs nuisances et leurs

actes criminels ont réussi à prendre le dessus. A. F.

Lors du procès d'Ali Haddad Amar Ghoul affirme n'avoir fait qu'appliquer les ordres de Bouteflika

AMAR GHOUL a comparu, hier, dans le cadre du procès de l'homme d'affaires Ali Haddad. L'ancien ministre des Travaux publics a rejeté les accusations portées à son encontre affirmant qu'il ne faisait qu'appliquer les ordres de Abdelaziz Bouteflika. " Toutes les décisions que j'ai prises étaient en application des ordres du président de la République (Abdelaziz Bouteflika), à des décisions du gouvernement ou à des instructions du Premier ministre " a-t-il déclaré. Selon lui, il n'a attribué de marché ou d'indu privé à qui que ce soit.

Amar Ghoul, au sujet de la dilapidation de l'argent public dans le projet de tronçon autoroutier Lakhdaria-Bouira a répondu en mettant en avant la topographie difficile de cette région et les conditions sécuritaires précaires. " Je vous certifie que le trésor public n'a pas accusé de perte financière, bien au contraire. J'ai servi mon pays avec abnégation et je me suis présenté devant vous pour réclamer que justice soit faite " a-t-il dit. Concernant les projets octroyés à l'ETRH, il dira que Ali Haddad n'a eu que deux projets durant la durée ou il était ministre des Travaux publics.

R. N.

174 nouveaux cas et 9 morts en 24 heures Virus : les contaminations et les décès repartent à la hausse

L'ALGÉRIE a enregistré 9 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, un cas de plus qu'hier (8), portant à 1 818 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une importante hausse, avec 174 cas, soit 21 cas de plus par rapport à hier (153), pour atteindre au total 53 399 cas confirmés.

R. N.

Plus de 3 500 auteurs de crimes déferés devant la justice en un mois Recrudescence des agressions avec armes blanches

Malgré les efforts déployés par les autorités pour remédier aux problèmes de sécurité qui hantent les citoyens depuis des années, les actes d'agressions, de vols et de crimes sont toujours nombreux. Le nombre d'agressions ne cesse d'augmenter, il ne se passe pas une journée sans que l'on enregistre un acte de violence avec usage d'arme blanche prohibée. Les malfaiteurs ont modernisé leurs actes d'agression. Après l'usage des couteaux et canifs, c'est au tour des sabres et épées qui sont utilisés pour s'en prendre aux citoyens. C'est effarant, mais il faut le reconnaître, l'insécurité est en train de gagner du terrain et les grandes villes algériennes sont confrontées à de nouvelles formes de violence urbaine qui, comme le rapporte la presse et les statistiques, sont en augmentation. D'ailleurs, cela inquiète aussi bien la population que les autorités, car la crimina-

lité est en phase de devenir un véritable fléau qui gangrène nos rues, si les autorités compétentes ne parviennent pas à désamorcer cette bombe à retardement. Elle est déjà enracinée chez des milliers de jeunes. Effectivement, plus de 3 000 affaires ayant entraîné l'arrestation de quelque 3 500 présumés auteurs de crimes en milieu urbain, déferés devant les instances judiciaires compétentes, ont été traitées en septembre dernier par les services de la Police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Alger, selon un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale. « Dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, les services de la Police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Alger ont traité, durant le mois de septembre 2020, 3 037 affaires ayant entraîné l'arrestation de 3 522 présumés auteurs, déferés devant les instances judiciaires compétentes, dont 1 769 pour déten-

tion et usage de stupéfiants et substances psychotropes, 307 pour port d'armes prohibées et 1 446 pour divers délits », précise la même source. Parmi les affaires traitées, 238 sont relatives aux atteintes aux biens et 613 ont trait aux atteintes aux personnes. Quant aux délits et crimes contre la famille et les bonnes mœurs, les services de la Police judiciaire ont traité 25 affaires et 471 autres relatives aux biens publics, ainsi que 83 affaires à caractère économique et financier et 31 affaires relatives à la cybercriminalité, ajoute le communiqué de la DGSN. Concernant le port d'armes prohibées, les mêmes services ont traité 297 affaires impliquant 307 personnes présentées devant les instances judiciaires compétentes, dont 23 personnes ont été placées sous mandat de dépôt. En matière de lutte contre les stupéfiants, 1 612 affaires impliquant 1 769 personnes ont été traitées, avec

la saisie de 17,178 kg de résine de cannabis, 124 992 comprimés psychotropes, 17,24 grammes de cocaïne ainsi que 644,46 grammes d'héroïne et 11 flacons de produits psychotropes. S'agissant des activités de la Police générale et réglementation, les forces de police ont mené, durant la même période, 2 034 opérations de contrôle des activités commerciales réglementées, relevant, à ce propos, que 488 décisions de fermeture ordonnées par les autorités compétentes ont été exécutées. Enfin, les services de police de la Sûreté de wilaya d'Alger ont enregistré, en septembre dernier, 42 650 appels sur le numéro 17 (police secours) et le numéro vert 15-48, et 839 appels sur le numéro 104. Des numéros qui restent à la disposition des citoyens pour informer les services de police sur tout ce qui touche à leur quiétude et leur sécurité. Meriem Benchaouia

En cas d'arrêt des cours dans les écoles privées

Les parents ne sont plus tenus de payer les frais de scolarité

■ Un contrat-type définissant les conditions et modalités de scolarisation de l'élève dans un établissement privé vient d'être signé par les ministères de l'Education nationale et du Commerce. Le contrat stipule qu'en cas de force majeure et d'arrêt de dispense des cours, les parents ne sont plus tenus de payer les frais de scolarité, ni l'établissement privé de dispenser les cours.

Par Louisa Ait Ramdane

Cette décision intervient suite au litige ayant opposé les responsables des établissements des écoles privées et les parents d'élèves depuis la suspension des cours le mois de mars dernier, pour cause d'épidémie de coronavirus. Les parents d'élèves se sont retrouvés contraints de payer les frais de scolarité du 3^e trimestre de l'année scolaire 2019-2020, une prestation qui n'a pas été assurée en raison de la suspension des cours dans les établissements. Les responsables des écoles privées, quant à eux, ont justifié cette attitude par les charges qui pesaient sur leurs établissements depuis leur fermeture pour cause d'épidémie. Ce contrat permettra de mettre fin à ce genre de différends qui pourrait opposer, à l'avenir, les deux parties en cas de force majeure. Ce modèle-type dévoilé hier par les deux départements ministériels, qui servira de référence en la matière, sera d'autant plus utile car les activités pédagogiques de ces écoles revêtent un caractère de service public, nécessitant un encadrement particulier de la part des autorités publiques.

L'objectif visé à travers la formalisation de ce contrat-type est d'encadrer globalement les contractuels qui lieront, à l'avenir, ces deux parties dans tous les aspects, afin que ces établissements et les parents d'élèves puissent concrétiser leurs relations dans un cadre organisé et transparent et dans le respect



mutuel des intérêts légitimes des deux parties.

Intitulé «Cas de force majeure et procédures à suivre», l'article 11 du contrat stipule qu'«en cas de force majeure empêchant les parties au contrat d'honorer leurs engagements, les deux parties en sont juridiquement déchargées».

Soulignant que dans pareil cas, «le parent d'élève n'est pas tenu de payer les frais de scolarisation», le même document précise que l'établissement privé, s'il n'est pas en mesure d'assurer les cours à distance, est déchargé de son engagement d'assurer l'enseignement à l'élève. Il sera également contraint de rembourser les frais versés, le cas échéant, par le parent d'élève.

Le contrat-type souligne que «les deux parties doivent se concerter pour prendre les mesures correctives concernant la durée restante du contrat, dans un délai de 48 heures».

L'accord auquel sont parvenues les deux parties sera «porté dans un avenant et signé dans un délai n'excédant pas 7 jours».

En cas de désaccord, «les questions d'ordre commercial faisant l'objet de différends seront soumises à l'arbitrage des services du ministère du Commerce pour statuer et prendre une décision contraignante pour les deux parties».

Quant aux différends d'ordre pédagogique, ils seront soumis à l'arbitrage des services du ministère de l'Education nationale qui statuera dans le litige et rendra une décision contraignante pour les deux parties.

Sont considérés comme cas de force majeure, au titre du contrat-type, les décisions, actes, situations et faits échappant au contrôle des deux parties et qui sont imprévisibles, indépendables et insupportables.

On entend par «force majeure»

», dans le présent contrat, les catastrophes naturelles, incendies, inondations touchant une partie ou la totalité des structures de l'établissement privé, mais également les maladies contagieuses, guerres, protestations et grèves.

Il s'agit également des mesures des corps constitués et contraintes juridiques, le transfert des élèves, durant l'année scolaire, vers un autre établissement public ou privé et l'arrêt de l'activité de l'établissement privé au courant de l'année scolaire, conclut le communiqué.

Ainsi, les établissements privés d'éducation et d'enseignement sont invités à insérer les clauses du contrat-type dans le contrat fixant leurs relations avec les parents d'élèves et à conformer leurs contrats, déjà en vigueur, avec les clauses du contrat-type, et ce au titre de l'année scolaire 2020-2021.

L. A. R.

Baisse de la moyenne de succès au baccalauréat à 9/20

Les inspecteurs de l'Education dénoncent «une décision improvisée et irréfléchie»

Le Syndicat des inspecteurs de l'Education nationale, à son tour, est monté au créneau pour s'indigner contre la révision à la baisse de la moyenne de réussite au baccalauréat à 9/20, annoncée dimanche dernier par le premier responsable du secteur, Mohamed Ouadjaout, interpellant ainsi le président de la République pour annuler cette décision.

La colère et l'indignation suscitées par la décision de rabaisser la moyenne minimale de succès à l'examen du baccalauréat pour sa session 2019-2020 à 9/20 au lieu de 10/20 habituellement, prise et annoncée en début de semaine par Mohamed Ouadjaout, ministre de l'Education, sont loin de tomber. Et pour cause, après les syndicats autonomes du secteur, le Syndicat des inspecteurs de l'Education nationale (Sien) prend le relais, allant jusqu'à interpellé le président de la République, Abdelmadjid

Tebboune, pour l'annuler. «Au moment où nous attendions, d'une part, la publication des textes organisant et gérant la rentrée scolaire 2020-2021 qui se présentera dans la continuité de la propagation de la pandémie de Covid-19, et d'autre part, l'annonce des résultats du baccalauréat, nous avons été surpris par l'annonce du ministre de l'Education nationale concernant la baisse de la moyenne minimale de réussite à 9/20, et ce, malgré notre refus clairement exprimé lors de la rencontre du 10 octobre en cours quant à la baisse des moyennes exigées pour les passages aux niveaux supérieurs des différents cycles scolaires», s'est indigné Rabie Chelabi, secrétaire national du Sien, dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux. Aussi, le SG du Sien, à l'égard de l'opinion publique, affirmera que «cette décision est une décision unilatérale, improvisée et irréfléchie, malgré la préten-

due ouverture et l'élargissement du dialogue avec les partenaires sociaux affichés par la tutelle». Mieux, il ira même jusqu'à s'interroger sur «les motivations mêmes et arrière-pensées qui se cachent derrière cette décision». Qualifiant de «fourbes et trompeuses» les raisons invoquées par la tutelle pour la prise de cette décision (la pandémie de covid-19 en l'occurrence), d'après lui, «il est inconcevable de se cacher derrière la pandémie de coronavirus», d'autant plus que «les sujets présentés durant l'examen du baccalauréat se sont limités aux premier et au deuxième trimestres et que toutes les conditions étaient réunies pour la réussite de l'examen, déclarations officielles à l'appui». Et de rappeler, dans ce contexte, les multiples mises en garde du Sien «contre une quête d'une paix pédagogique» qui se fera «au détriment de la qualité de l'école à laquelle nous aspirons». Il considère ainsi que

«ce genre de décisions irresponsables ne font qu'encourager la consécration de la médiocrité dans le secteur de l'Education et enfoncer davantage le niveau de l'enseignement et sa crédibilité». Au demeurant, conclura le SG du Sien, «le Syndicat des inspecteurs de l'Education nationale rejette de fond en comble cette décision de laquelle il dégage, vis-à-vis de l'opinion publique, toute responsabilité tout en endossant les conséquences de cette décision aux responsables qui l'ont portée». Et au Sien de lancer «un appel au président de la République pour une prompt intervention en vue d'annuler et de stopper ceux qui se jouent de l'école algérienne et de l'avenir du pays».

Pour rappel, dimanche, en marge de la deuxième journée d'une rencontre programmée avec les partenaires sociaux du secteur, le ministre de l'Education nationale a affirmé

LA QUESTION DU JOUR

La Grande Déconnexion

Suite de la page une

Il s'en trouve même pour suggérer que ce qui pose problème, ce n'est pas la déconnexion, mais son opposé, la connexion justement, le fait que les deux sphères de l'économie marchent le plus souvent de concert, dans la hausse comme dans la baisse, alors qu'il devrait en être autrement la plupart du temps. Elles devraient évoluer toujours en sens inverse l'une de l'autre. A cela une raison fondamentale : les deux réalités n'appartiendraient pas à la même dimension temporelle. Alors que l'économie réelle est assujettie au présent, le marché financier est lui par contre toujours tourné vers le futur. Mieux, il y est déjà, dans le futur. C'est qu'il est dans l'anticipation. Pour lui, si ça va mal au présent, si la production s'affaisse où que l'on regarde, si les faillites augmentent, que le chômage explose, que la misère s'étend, c'est que c'est le bon moment d'acheter, d'investir, d'étoffer son portefeuille, pour la bonne raison que l'avenir est nécessairement à la hausse. L'avantage d'être «forward-looking», de se projeter tout le temps dans l'avenir, de toujours regarder beaucoup plus loin que le bout de son nez, c'est que l'on se place d'emblée dans un monde qui est là l'opposé de celui dans lequel vit la masse innombrable des perdants, des terre-à-terre. L'économie réelle est sans recours possible prisonnière du présent. Autant dire qu'elle n'existe pas dans la même partie de l'univers que les marchés financiers. Un même monde, mais deux réalités, deux temporalités. Quand l'une est dans une mauvaise passe, que ses difficultés augmentent, et que l'effondrement généralisé se précise, l'autre est en plein boom, en expansion rapide, dans l'exubérance irrépressible, ses acteurs accumulant richesse sur richesse. Sans doute ceux-ci ne sont-ils pas très nombreux. Sans doute leur espèce se raréfie-t-elle. Au rythme où cela va, le danger de l'extinction lui-même est à prendre en considération. Mais enfin, on ne peut pas tout avoir, à la fois la très grande richesse et le grand nombre pour la partager.

M. H.

que pour cette session du baccalauréat 2019-2020, dont les épreuves se sont déroulées du 13 au 17 septembre derniers, «tous les candidats qui obtiennent une moyenne de 9/20 seront considérés comme admis», et ce, «en raison et dans le cadre des mesures exceptionnelles accompagnant les décisions prises en corrélation avec la propagation de la pandémie de Covid-19». Ce qui a immédiatement déclenché le courroux des syndicats qui ont dénoncé une «mascarade».

Lynda Naili

Portrait

Feraoun Zohra, femme rurale modèle

■ Zohra Feraoun, 47 ans et résidant dans la région de Tikechrine, dans la wilaya de Tissemsilt, a contribué à la création de richesses dans sa zone rurale et déshéritée, devenant un modèle de femme rurale, dont la Journée mondiale est célébrée le 15 octobre de chaque année.

Par Meriem M.

M^m Feraoun exploite une petite ferme dans la localité de Tikechrine, située à 3 kilomètres du chef-lieu de la commune de Sidi Boutouchent, dont elle relève. Au quotidien, elle veille à assurer son autosuffisance en produisant tout ce dont elle a besoin.

Un travail harassant et sans relâche qui apporte son lot de satisfaction et de plaisir. «J'exerce toutes les activités agricoles et artisanales sans aucun problème. J'éleve mon bétail, je confectionne des tenues traditionnelles, je fabrique des couffins et des corbeilles en doum et je produis même mon pain. La liste est encore longue», a-t-elle indiqué l'APS en souriant, fière de son exploit.

Feraoun Zohra explique qu'elle exerce toutes ses tâches depuis l'âge de quinze ans, ajoutant que c'est sa mère, Hadja Torkia, qui lui a appris toutes ces activités, transmises de génération à génération.

«Je dois beaucoup à ma mère. Elle a été, pour moi, un exemple à suivre», a-t-elle affirmé.

Les produits de cette femme rurale par excellence connaissent une forte demande de la part des habitants de Sidi Boutouchent et Teniet El Had.

Les costumes traditionnels qu'elle confectionne ou encore ses articles de vannerie et son pain traditionnel s'écoulent rapidement là où ils sont proposés à la vente. Leur qualité, leur précision et parfois leur originalité, expliquent cet engouement, précisent leurs acquéreurs habituels.

Meilleure artisane de la wilaya, Feraoun Zohra veille également à transmettre son savoir-faire et ses connaissances aux autres générations. Elle a contribué à la formation d'une vingtaine de femmes, issues des zones d'ombre de la wilaya, dans le domaine de la vannerie. La transmission des secrets de cette activité artisanale s'est faite avec le concours de la Chambre locale de l'artisanat et des métiers et de la direction du Tourisme.

Dans ce contexte, le directeur de la CAM, Abdelkader Khenkaoui, a expliqué que son organisme a fait appel à Zohra Feraoun pour former des femmes rurales en raison de sa maîtrise et de sa longue expérience dans la production de la vannerie.

«Cette dame a été désignée, l'année dernière, comme la meilleure artisane de la wilaya dans les créneaux de la vannerie et de la fabrication du pain traditionnel», a-t-il ajouté.

De son côté, la direction locale de l'Agence de gestion du microcrédit (Angem) s'attelle à encourager cette femme rurale à développer ses activités et ses créneaux d'investissement.

«L'année dernière, nous avons accordé à M^m Feraoun un crédit pour qu'elle puisse acquérir des équipements lui permet-



Ph/D. R.

tant d'ouvrir un atelier dans sa région de résidence. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la politique de l'Angem visant à aider les femmes productives et des zones rurales», a expliqué M. Hamaidi, directeur local de cet organisme.

«C'est une femme modèle qui a permis la création de richesses dans sa zone rurale et déshéritée. Elle a toujours présente pour répondre à toute circonstance», a ajouté le responsable, rappelant que cette dame a fabriqué, entre

avril et août derniers, quelque 10 000 bavettes et masques protecteurs dans le cadre de la campagne de lutte contre le Covid-19.

Pour diversifier ses activités, M^m Feraoun compte se lancer prochainement dans les créneaux de l'apiculture et de l'arboriculture.

Dans ce contexte, la Direction des services agricoles prévoit d'intégrer cette fermière parmi les bénéficiaires d'aides au profit des petits éleveurs avec l'octroi

de ruches pleines et de plants d'arbres fruitiers.

Pour sa part, l'APC de Sidi Boutouchent a programmé l'ouverture d'une piste, sur une longueur de 1,5 km, conduisant jusqu'à la ferme de l'intéressée.

Autant de décisions et mesures qui devront encourager Feraoun Zohra à être performante encore et à défendre sa renommée de femme rurale modèle dans la wilaya de Tissemsilt.

M. M.

Explosion de gaz à El Bayadh Ouverture d'une enquête sur l'accident mortel

LE PROCUREUR de la République près le tribunal d'El Bayadh a ordonné l'ouverture d'une enquête dans l'accident de l'explosion de gaz au chef-lieu de wilaya qui a fait cinq morts et 18 blessés samedi dernier, a-t-on appris, lundi, auprès du parquet de la cour d'El Bayadh. Les enquêtes dans cette affaire ont été diligentées par la Gendarmerie et la Sûreté nationales pour déterminer les circonstances de ce drame, a-t-on indiqué de même source. Des experts de l'Institut national de criminalistique et criminologie de la Gendarmerie nationale de Bouchaoui (Alger) se sont rendus sur place et ont entamé les recherches sur les lieux de l'accident, a-t-on fait savoir. Des parties de plusieurs secteurs concernés dans cette affaire ont été auditionnées et trois individus ont été placés en garde à vue par les services de la sûreté de wilaya. Il s'agit d'un conducteur d'engin, d'un conducteur de travaux et d'un entrepreneur.

R. N.

Aéroport international d'Alger Le projet de renforcement de la piste principale réceptionné d'ici fin octobre

Le ministre des Travaux publics, Farouk Chiali, a indiqué, hier, que le projet de renforcement et de réparation de la piste principale de l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediène sera réceptionné d'ici fin octobre, précisant que son exploitation permettra à l'aéroport d'être classé parmi les infrastructures les plus sûres et confortables au niveau régional.

S'exprimant en marge d'une visite d'inspection et de travail effectuée à l'aéroport, M. Chiali a affirmé que les travaux de renforcement et de réfection de la piste principale de l'aéroport, confiés au groupe Cosider, sont actuellement en phase d'achèvement et devront être finalisés avant le 1^{er} novembre prochain.

Saluant les efforts déployés par les cadres et les travailleurs de Cosider et des autorités aéroportuaires pour la cadence observée dans la réalisation de ce projet, le ministre des Travaux publics a assuré que les délais contractuels fixés à six mois en mai dernier pour la réception de ce projet ont été respectés, ce qui permet, selon lui, d'envisager l'exploitation de cette piste d'ici novembre prochain.

M. Chiali a expliqué également que l'entrée en service de cette infrastructure permettra à l'aéroport international d'Alger d'accueillir des avions gros-porteurs tels que l'Airbus A380 et le Boeing 747 dont le tonnage avoisine les 400 tonnes.

«La rénovation de la piste principale est d'une importance capitale. Elle va permettre le développement de l'aviation algérienne et de garantir la sécurité ainsi que la possibilité de laisser l'aéroport ouvert quelles que soient les conditions météorologiques et celles du trafic aérien», a-t-il soutenu.

Le ministre des Travaux publics a relevé, en outre, que le balisage lumineux comprenant des feux à LED ainsi que les équipements de contrôle intégrés dans la piste principale assurent un grand confort aux pilotes d'avions et de meilleures conditions de manœuvre. «Grâce à ce projet de rénovation, l'aéroport international d'Alger sera classé parmi les infrastructures les plus sûres et confortables au niveau régional», a-t-il fait savoir. S'agissant de la reprise de l'activité du transport aérien, le ministre des Travaux publics a expliqué que cette décision relève des prérogatives du président de la

République et du gouvernement, ajoutant que la mission de son département demeure celle d'offrir les conditions et les équipements nécessaires à la réouverture du trafic aérien.

Pour rappel, les travaux du projet de rénovation de la piste principale de l'aéroport international d'Alger, confiés initialement en 2014 à l'entreprise Erthb Haddad, avaient accusé un arrêt en raison des procédures de résiliation engagées.

Repris par Cosider en février 2020, le délai de réalisation de ce projet a été diminué de 12 à 6 mois, avec un montant de marché estimé à près de 2,6 milliards de DA.

La consistance des travaux comprend la réparation totale de la piste principale, des pistes secondaires pour des taxiway, de deux parkings avions d'une superficie de 16 000 M² et de 9 bretelles d'un linéaire global de 2.000 mètres. Le renforcement de la piste principale devait permettre la mise à niveau de l'infrastructure aéroportuaire conformément aux normes internationales exigées par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

Salim N.

Exportation de dattes algériennes

Le ministère du Commerce réaffirme son soutien

■ Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a présidé, avant-hier à Alger, en compagnie du ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekkai, une réunion avec les producteurs de dattes, lors de laquelle l'accent a été mis sur l'impératif d'accompagner et de soutenir les exportateurs de ce produit, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce.

Par Ryad K.

Lors de cette réunion, les deux ministres ont écouté les préoccupations des opérateurs économiques de la filière des dattes, qui ont exprimé leurs aspirations à commercialiser largement leurs produits tant au niveau local qu'à l'étranger, se disant prêts à travailler en coordination avec les services du ministère du Commerce, aussi bien au niveau local que central, en vue de promouvoir cette filière, précise la même source. M. Rezig a réaffirmé que son département ministériel était prêt à accompagner tout producteur et exportateur à travers tout le territoire national, annonçant une série de réformes notamment au niveau du Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE) qui dispose de potentialités en termes de facilitation et de soutien aux exportations actuellement soumises aux standards internationaux qu'il

convient de respecter en vue de préserver l'image du produit algérien. Il s'agit également de la coordination avec le reste des secteurs ministériels concernés par la filière des dattes à l'effet d'examiner les préoccupations soulevées durant cette réunion, a ajouté la même source. Le ministre du Commerce a évoqué les avantages du commerce de troc pour les variétés de dattes destinées à cet effet, notamment à travers les passages frontaliers terrestres avec le Mali et le Niger. De son côté, M. Bekkai a relevé les nouveaux mécanismes adoptés par le secteur à propos de la stratégie nationale d'exportation, considérant que la filière des dattes est importante et a sa place sur les marchés mondiaux. Il a salué, à ce propos, tous les efforts consentis par les exportateurs dans la promotion du commerce extérieur et du produit local. Le ministre délégué a mis en avant la prise en charge des recommandations issues



de la Conférence nationale sur la relance économique organisée les 18 et 19 août derniers,

concernant la facilitation et la simplification des mesures d'exportation et la diversification de

l'économie nationale, a ajouté le communiqué.

R. K.

Pétrole

Le Brent à 42,47 dollars à Londres

Les cours du pétrole rebondissaient hier, après un accès de faiblesse la veille, réveillés par les données économiques encourageantes en Chine, premier importateur d'or noir. Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 42,47 dollars à Londres, en

hausse de 1,80 % par rapport à la clôture d'avant-hier. A New York, le baril américain de WTI pour novembre engrangeait 1,93 % à 40,19 dollars. La veille, les deux cours de référence avaient mordu la poussière, abandonnant plus de 2,5 % sous l'effet du retour cumulé d'une partie de la production norvégienne, américaine et libyenne. Mais «les dernières données commerciales de la Chine pour le mois de septembre publiées hier sont favorables pour la demande d'or noir», a souligné Michael Hewson, analyste. Les importations du pays ont signé le mois dernier leur plus forte progression depuis décembre 2019, avant que le Covid-19 ne soit détecté pour la première fois dans la ville de Wuhan (centre), selon les chiffres des Douanes. «L'optimisme est stimulé par les données douanières de la Chine qui montrent que ses importations mensuelles de brut ont augmenté de 2,1 % en septembre, déflant

ainsi les attentes des analystes», a précisé Bjornar Tonhaugen, analyste. Cependant, certains analystes accueillaient d'un mauvais œil les dernières prévisions de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), dont le rapport annuel a été rendu public hier, «qui ne s'attend pas à ce que la demande mondiale de pétrole retrouve son niveau d'avant la crise avant 2023», a relevé l'analyste Carsten Fritsch.

Pas de pic de la demande sans décisions politiques fortes, selon l'AIE

La demande pétrolière n'est pas proche d'atteindre un véritable pic en l'absence de décisions politiques fortes, a estimé, hier, le directeur exécutif de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), Fatih Birol. «L'ère de la croissance mondiale de la demande de pétrole va prendre

fin ces dix prochaines années mais en l'absence de grand changement dans les politiques des gouvernements, je ne vois pas de signes d'un pic de la demande mondiale de pétrole», a déclaré M. Birol lors d'une conférence virtuelle. Dans son rapport annuel publié hier matin, l'AIE indique ainsi que selon deux de ses scénarios (celui qui extrapole à partir des politiques et des engagements actuels et celui qui imagine une reprise économique plus tardive), la consommation pétrolière doit certes atteindre un plateau au tournant des années 2030, mais sans entamer ensuite un déclin marqué. Selon l'AIE, la consommation de pétrole doit chuter de 8 % cette année en raison de la pandémie de Covid-19, avec notamment la quasi mise à l'arrêt du trafic aérien. Cette situation alimente des spéculations sur un possible pic pétrolier qui aurait peut-être été déjà atteint. Mais à

court terme, «avec le rebond économique mondial, nous allons assister à un rebond de la demande pétrolière en l'absence de décision politique», a insisté M. Birol. Ce dernier a aussi relativisé l'impact des changements de comportements, soulignant par exemple que certaines habitudes (comme le recours plus important à la voiture individuelle) pouvaient en compenser d'autres (comme la baisse du transport aérien). «Cette année, 2,5 % des voitures vendues dans le monde étaient électriques, mais environ 42 % étaient des SUV, ces 4x4 urbains plus polluants», a encore souligné Fatih Birol. L'AIE prévoit cette année une baisse de 7 % des émissions de CO2 liées au secteur de l'Énergie mais avertit également sur un rebond. «Le monde est loin de faire assez pour mettre (ces émissions) sur le chemin d'un déclin structurel», a jugé M. Birol.

Lyes B.

Marchés de changes

L'euro en légère baisse face au dollar

Chine
Le commerce extérieur en hausse de 7,5 %

LE COMMERCE extérieur de la Chine a augmenté de 7,5 % en glissement annuel au cours du troisième trimestre de cette année, selon des données officielles publiées hier. Les exportations ont bondi de 10,2 % sur un an, alors que les importations ont augmenté de 4,3 % en yuans, a annoncé l'Administration générale des douanes. La valeur trimestrielle des exportations et des importations a atteint un niveau record au cours du troisième trimestre, d'après Li Kuiwen, porte-parole de l'administration. Au cours des trois premiers trimestres, le commerce extérieur de marchandises de la Chine a atteint 23 120 milliards de yuans (3 440 milliards de dollars), en hausse de 0,7 % sur un an, inversant ainsi la tendance à la baisse observée au cours des deux premiers trimestres, lorsque le commerce extérieur du pays avait été touché par la pandémie de Covid-19.

Yanis A.

L'euro poursuivait sa légère baisse face au dollar hier, dans un marché calme et peu enclin à la prise de risque. Le matin, l'euro perdait 0,17 % face au billet vert, à 1,1793 dollar. «L'aversion au risque est le sentiment qui prévalait sur les marchés financiers hier, il n'est donc pas surprenant que le dollar, valeur refuge traditionnelle, ait regagné une partie du terrain perdu ces derniers jours», a expliqué Ricardo Evangelista, analyste. Vendredi dernier, le

billet vert avait touché un plus bas depuis le 21 septembre par rapport à un panier de monnaies. La suspension de l'essai clinique du groupe pharmaceutique Johnson & Johnson d'un vaccin contre le Covid-19, l'un des participants étant tombé malade, incite les cambistes à la prudence, de même que «l'impasse» sur les négociations d'un plan de relance économique aux Etats-Unis, ajoute M. Evangelista. Ce regain d'incertitudes bénéficie au dollar en sa qualité de valeur refuge.

Dans le même temps, la livre sterling se maintenait au-dessus des 1,30 dollar, un seuil symbolique franchi vendredi dernier pour la première fois depuis un mois. «Les nouvelles restrictions pour contrer le Covid-19 annoncées par le Premier ministre Boris Johnson ont été moins restrictives que ce que l'on craignait, souligne Lee Hardmann, analyste, elles donnent de la force à la livre à l'approche du sommet des dirigeants européens de cette semaine». Le Brexit est en effet

une nouvelle fois à l'agenda cette semaine, alors que la date limite fixée par le M. Johnson pour trouver un accord commercial avec l'Union européenne tombe jeudi. Par ailleurs, la Banque d'Angleterre (BoE) a envoyé avant-hier une lettre aux établissements financiers pour connaître leur degré de préparation à la mise en place d'un taux directeur négatif, une hypothèse longuement écartée et finalement évoquée le mois dernier.

Sérine N.

Conservation des forêts d'Ain Témouchent

Reboisement de 330 ha d'espaces forestiers

■ Les services des forêts de la wilaya d'Ain Témouchent ont lancé, courant octobre, l'opération de concrétisation du programme visant le reboisement de 330 hectares d'espaces forestiers dans la wilaya, a fait savoir, avant-hier, la Conservation des forêts.

Par Walid B.

La plantation de 230 ha d'espaces à boisier et de montagne, dans le cadre du plan de développement sectoriel, outre une surface de 100 ha endommagés par les feux de forêt qui s'étaient déclarés durant les dernières années, a indiqué le conservateur des forêts. Djamel Saïd a

souligné que cette opération permettra la plantation de 753 000 arbustes de différents types et variétés suivant les caractéristiques et la spécificité de chaque espace forestier, dont le pin d'Alep et le cyprès. Ce programme comporte également la plantation de plusieurs arbustes fruitiers dont le pistachier, le caroubier, dans une première expérience que le secteur œuvre à généraliser à l'avenir en cas de réussite. La Conservation des forêts de la



wilaya tend à impliquer plusieurs acteurs de la société civile et des associations environnementales pour contribuer au

reboisement dans le cadre des objectifs visant à inculquer la culture environnementale, en animant des campagnes de

sensibilisation pour faire connaître le patrimoine forestier et l'écosystème et attester de leur importance. W. B.

ONU/Climat

Les systèmes d'alerte précoce sont indispensables pour prévenir les catastrophes

Les systèmes d'alerte précoce sont indispensables pour prévenir les catastrophes liées au dérèglement climatique, ont conseillé, hier, des experts du risque et de la prévention. Il faut «passer à des prévisions axées sur les impacts – qui ne renseignent plus sur ce que sera le temps mais sur ce qu'il fera – de façon que les individus et les entreprises puissent agir rapidement en fonction des alertes émises», souligne un rapport réalisé sous la houlette de l'Organisation mondiale de la météorologie (OMM). Ce rapport est consacré aux moyens pratiques de rendre les systèmes d'alerte avancée plus efficaces et donc de sauver des vies et d'économiser de l'argent. «Les systèmes d'alerte précoce sont indispensables pour prévenir efficacement les catastrophes et s'adapter au changement climatique. Etre préparé et capable de réagir au bon moment, au bon endroit, peut sauver de nombreuses vies et protéger les moyens de subsistance des populations partout dans le monde», insiste le secrétaire général de l'OMM, Petteri Taalas, dans l'avant-propos du rapport.

Et il reste beaucoup à faire. «Seuls 40 % des 138 membres de l'OMM ont indiqué disposer de systèmes d'alerte précoce multidangers. Cela signifie qu'à l'échelle de la planète, une personne sur trois n'a toujours pas accès aux alertes précoces». Actuellement, seuls 75 membres de l'OMM (39 %) ont déclaré fournir des services de prévisions axées sur les impacts. Si au cours des 50 dernières années, le nombre moyen de décès enregistrés pour chaque catastrophe a diminué d'un tiers, le nombre de catastrophes lui a été multiplié par cinq et les

pertes économiques par sept. «Sous l'effet du changement climatique, les phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes ont augmenté en fréquence, en intensité et en gravité, et ont durement touché les communautés vulnérables. Pourtant, une personne sur trois n'est toujours pas couverte de manière adéquate par les systèmes d'alerte précoce», met en garde ce document auquel ont contribué 16 institutions financières et organisations internationales. En 2018, environ 108 millions de personnes victimes de tempêtes, inondations,

sécheresses ou incendies, ont été forcées de recourir à l'aide humanitaire internationale.

En 2030, le rapport juge qu'elles pourraient être 50 % de plus pour un coût de 20 milliards de dollars par an. Sans surprise, les pays pauvres et le continent africain en particulier, sont les plus mal lotis, même s'ils sont persuadés que les systèmes d'alerte précoce doivent être «une priorité absolue». Malgré les progrès des technologies de communication, la diffusion des alertes reste mal adaptée dans de nombreux pays en développement. En Afrique, alors que

«les connaissances des risques et la prévision de ceux-ci sont bonnes, seules 44 personnes sur 100 ont accès aux alertes précoces, dans les pays où des données sont disponibles», d'après la même source. Pour tenter d'éliminer les fragilités, les auteurs recommandent d'investir dans ces systèmes d'alerte en particulier en Afrique, de faire en sorte que les investissements permettent de passer des alertes à l'action rapidement, mais aussi de mieux surveiller l'allocation des ressources et l'efficacité des systèmes mis en place.

Younes A.

France

Un désengagement du soutien aux énergies fossiles jugé trop lent par les ONG

Le gouvernement français a promis avant-hier d'arrêter de soutenir financièrement les projets pétroliers en 2025 et gaziers en 2035, des échéances trop tardives pour les ONG environnementales qui mettent en garde contre une accélération du réchauffement climatique.

Selon un rapport présenté au Parlement, le gouvernement propose également d'interdire dès le

1^{er} janvier 2021 les garanties pour les crédits à l'exportation finançant des projets liés aux «pétroles extra lourds, schistes et sables bitumineux», ainsi qu'aux «centrales thermiques dégradant le mix électrique du pays récipiendaire». L'arrêt du soutien public aux projets d'exploration et d'exploitation pétrolière à partir de 2025 pourrait coûter jusqu'à 1 800 emplois, selon le rap-

port. Pour le gaz, l'impact social serait le plus important «avec environ 3 000 emplois perdus». «C'est la première fois qu'un pays exportateur présente une stratégie pour ses exportations de lutte contre le réchauffement climatique», a affirmé, lors d'une conférence de presse à l'Assemblée nationale, le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire. Il a rappelé l'ambition du

plan de relance : que la France devienne «la première grande économie décarbonée européenne». Le ministre a souligné que l'objectif était d'arriver à concilier lutte contre le réchauffement climatique et accélération de la transformation de l'économie française». Les ONG, Les Amis de la Terre et Oxfam, n'ont pas été convaincues et dénoncent dans un communiqué des mesures «anecdotiques» qui «ne forcent pas les industriels français actifs dans le secteur des hydrocarbures à changer de modèle économique». Selon elles, Bruno Le Maire et les députés de la majorité «n'ont rien compris à l'urgence climatique. Repousser la frontière des énergies fossiles jusqu'à 2035, c'est préparer un monde à +4 degrés, voire +5 degrés de réchauffement climatique», assure Cécile Marchand, chargée de campagne climat aux Amis de la Terre France. «C'est beaucoup trop tard pour respecter l'accord de Paris» qui vise à contenir le réchauffement à 1,5 degré, a tweeté de son côté Greenpeace.

Melissa A.

Imène N./Agences

Dédoulement des catastrophes naturelles en 20 ans

Le changement climatique, principal responsable

Le changement climatique est le principal responsable du doublement des catastrophes naturelles dans le monde en vingt ans, a alerté avant-hier l'ONU, signalant que les désastres naturels ont tué plus de 1,2 million de personnes depuis 2000. Au cours des vingt dernières années (2000-2019), 7 348 désastres naturels ont été enregistrés dans le monde (pour un coût évalué à près de 3 000 milliards de dollars), soit près de deux fois plus qu'entre 1980 et 1999, révèle un rapport du Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNSDIR). «Le Covid-19 a vraiment sensibilisé les gouvernements et le public en général sur les risques qui nous entourent. Ils peu-

vent voir que si le Covid-19 est aussi terrible, l'urgence climatique peut être encore pire», a déclaré la secrétaire générale de l'UNSDIR, Mami Mizutori, en conférence de presse. «Sans relance verte, nous ne ferons qu'accroître l'urgence climatique», a-t-elle insisté. Le rapport, qui ne porte pas sur les risques épidémiologiques comme le nouveau coronavirus, montre que la progression des désastres naturels est surtout liée à l'augmentation des catastrophes climatiques, qui sont passées de 3 656 (1980-1999) à 6 681 (2000-2019). Les coûts des catastrophes naturelles sont évalués à au moins près de 3 000 milliards de dollars depuis 2000, mais le montant réel est

plus élevé car un grand nombre de pays, notamment en Afrique et Asie, ne fournissent pas d'informations sur l'impact économique. Les inondations – qui ont doublé – et les tempêtes ont été les catastrophes les plus fréquentes au cours des deux dernières décennies. Pour la décennie à venir, l'ONU estime que le pire problème seront les vagues de chaleur. Globalement, le nombre de morts n'a guère augmenté, passant de 1,19 million sur la période 180-1999 à 1,23 million sur la période 2000-2019, alors que le nombre de personnes touchées par ces désastres naturels a bondi (passant de 3,25 milliards à 4 milliards).

Lancement de la revue «Founoun»

Une édition consacrée à Cheb Hassni

■ «Founoun est le titre du nouveau magazine culturel créé par le ministère de la Culture et des Arts, après «Inzyahat» et «Ladjdar» consacrés au patrimoine matériel et immatériel. Le premier numéro était consacré à Cheb Hassni, le grand chanteur de raï assassiné en septembre 1994. A l'instar du théâtre, du cinéma et de la poésie, «Founoun» met aussi en lumière des talents prodiges dans d'autres arts, comme la musique et le chant, en consacrant des pages à de jeunes artistes.



Par Abia Selles

Les passionnés d'art et de culture ont un nouveau magazine où ils peuvent découvrir les

dernières nouvelles de leurs artistes préférés ainsi que d'autres nouveaux. Intitulé «Founoun», ce nouveau-né dédié aux créations des jeunes talents dans les domaines culturels et

artistiques, est lancé par le ministère de la Culture et des Arts.

Troisième du genre à être lancé par le ministère de la Culture en 2020, après le magazine culturel «Inzyahat» et

«Ladjdar» consacrés au patrimoine matériel et immatériel, «Founoun» consacre son premier numéro à Cheb Hassni, le chanteur de raï assassiné en septembre 1994.

«Hasni icône de la chanson romantique» est le titre d'un dossier spécial sur cet artiste qui a réussi, en peu de temps, à conquérir un large public dans une conjoncture difficile à la fin des années 90. A 26 ans à peine, Hassni était devenu l'idole d'une jeunesse qui se reconnaissait dans ses chansons.

Ce premier numéro fait, par ailleurs, la part belle au théâtre et au cinéma sans omettre d'autres arts comme la photographie, la musique et la poésie. Il présente également des portraits de jeunes talents révélés dans divers domaines artistiques, à l'instar du jeune metteur en scène de théâtre Okbaoui Cheikh d'Adrar et de la comédienne Wahiba Baali de Tamarrasset, devenue célèbre pour son rôle dans la pièce «Nedjma» du réalisateur Ahmed Ben Aïssa. «Founoun» met aussi en lumière des talents prodiges dans d'autres arts comme la musique et le chant, en consacrant des pages à de jeunes artistes aspirant à percer dans ces domaines, dont le jeune

chanteur, parolier et compositeur Ibrahim Haderbach, également ingénieur de son.

Le magazine publie, en outre, des contributions sur la danse à travers le portrait du break dancer Youba Abelfettah, connu des amateurs de cet art tant à l'intérieur qu'à l'étranger, ainsi que sur le dessin à travers les portraits de l'artiste peintre Medina Brahami et la fan de Manga Dounia Benchiha.

Outre des articles consacrés à de jeunes talents prometteurs dans la photographie et la littérature, le premier numéro de «Founoun» traite aussi des arts audiovisuels en présentant l'expérience de la réalisatrice, graphiste et documentaliste Drifa Mezener, qui a lancé «Tahya Cinéma» (Vive le cinéma), une plateforme digitale destinée aux professionnels algériens du septième art.

Le lecteur trouvera également un dossier sur les instituts et écoles de formation artistique en Algérie.

L'ONCI assure la supervision générale de ce nouveau magazine, dont le rédacteur en chef est le journaliste et réalisateur Nabil Hadji, tandis que la ministre de la Culture, Malika Bendouda, en est la responsable de la publication. **A. S.**

Un nouvel album de Tintin Bientôt adapté au cinéma par Patrice Leconte

Le réalisateur Patrice Leconte, passionné de bande dessinée, a déjà trouvé sa Castafiore et son capitaine Haddock. Mille milliards de mille sabords, Tintin va revenir sur grand écran. En tout cas, c'est en bonne voie pour. Le réalisateur Patrice Leconte a confié à «Nice Matin» ce samedi 10 octobre qu'il s'est vu «confier le projet» d'adapter la bande dessinée «Les Bijoux de la Castafiore» au cinéma.

Sorti en 1963, le 21^e tome des aventures de Tintin signées d'Hergé raconte un huis clos truffé de malentendus et de quiproquos autour de la disparition mystérieuse d'une émeraude. L'histoire réunit Tintin évidemment, mais aussi le capitaine Haddock, le Professeur Tournesol, Dupond et Dupont, la

cantatrice Bianca Castafiore, sa camériste Irma et son pianiste Igor Wagner.

«Un jeune producteur est en train de dealer avec les États-Unis les droits des Bijoux de la Castafiore. Il m'a confié le projet et je trouve ça formidable! Paramount France est collé au plafond de bonheur», raconte le réalisateur Patrice Leconte à «Nice Matin». «Le projet est entre autres d'imaginer que le moindre petit rôle est tenu par quelqu'un

de connu. On a notre Castafiore et Haddock», assure-t-il, sans dévoiler de noms.

Passionné de bande dessinée, Patrice Leconte a d'ailleurs démarré sa carrière en tant que dessinateur pour le magazine jeunesse «Pilote». S'il tourne en février une adaptation de «Maigret et la jeune morte» de Georges Simenon avec Gérard Depardieu dans le rôle du commissaire, il espère pouvoir s'atteler à Tintin juste après. Mais tout

n'est pas encore tout à fait finalisé. En effet, reste encore à convaincre «les Américains» détenteurs des droits sur les aventures du petit héros à la houpette.

«Ça coïncide un peu pour une histoire de droits avec Paramount et tout ça, mais ça va se débloquent», promet Patrice Leconte. «Les négociations sont pour l'instant au point mort. Et non pas avec les héritiers mais avec les Américains qui possèdent les

droits», ajoute-t-il à «Figaro». Les aventures de Tintin ont été à plusieurs reprises adaptées au cinéma, en prises réelles comme en animation, depuis plus d'un demi-siècle. La dernière adaptation en date remonte à 2011 lorsque Steven Spielberg s'empara de «Secret de la licorne» qui s'inspire en réalité de trois albums, «Le Secret de la licorne», mais aussi «Le Crabe aux pinces d'or» et «Le Trésor de Rackham le Rouge». **R. C.**

Cinéma

Gal Gadot va jouer Cléopâtre

L'actrice israélienne retrouve la réalisatrice du film «Wonder Woman» à l'occasion d'un nouveau biopic sur la célèbre reine d'Égypte. Le sujet du prochain film de la réalisatrice américaine Patty Jenkins («Wonder Woman», «Five») est tout trouvé, il portera sur la plus célèbre des reines d'Égypte : Cléopâtre. Son actrice principale, aussi. C'est Gal Gadot, comme l'a annoncé ce dimanche 11 octobre le magazine «Deadline».

L'actrice israélienne de 35 ans, connue entre autres pour incarner à l'écran Diana Prince, alias Wonder Woman, a été choisie alors que des stars comme Angelina Jolie et Lady Gaga (qui avait fait une prestation remarquée dans «A Star is Born») avaient été approchées.

Gal Gadot succède à Monica Bellucci, qui a prêté ses traits à la légendaire souveraine

dans «Astérix et Obélix : Mission Cléopâtre», mais aussi et surtout à Elizabeth Taylor. L'actrice britannico-américaine l'a interprétée en 1963 dans le film de Joseph Mankiewicz, «Cléopâtre».

Considéré comme l'un des films les plus chers de son époque, le long-métrage est aujourd'hui critiqué pour avoir choisi une actrice blanche dans le rôle de la reine égyptienne. Ce phénomène porte un nom, c'est le «whitewashing» qui consiste à représenter une personne non-blanche sous les traits d'une blanche. La littérature et ses personnages en pâtissent régulièrement à l'écran.

Mickaël Youn dans «Iznogoud», Mickey Rooney et son interprétation de M. Yuniوشي dans «Diamants sur canapé», ou encore Carey Mulligan dans «Drive»... la pratique ne date pas d'hier. Il y a une vingtaine d'années,

on a proposé à l'actrice américaine Julia Roberts de jouer le rôle d'Harriet Tubman, célèbre militante noire américaine en faveur de l'abolition de l'esclavage.

Comme le souligne un article du «Monde», des recherches scientifiques publiées en 2009 jettent le doute quant aux véritables origines de Cléopâtre. Longtemps identifiée comme une femme blanche, du fait de son lien de parenté avec un ancien compagnon d'Alexandre Le Grand, il s'agirait peut-être d'une femme noire ou métisse.

Une étude du crâne de sa sœur a montré que cette dernière possédait des caractéristiques physiques propres à certaines personnes noires, «ce qui tendrait à démontrer que Cléopâtre avait également des origines africaines», note l'article. **C. M.**

Agend'Art

Galerie Baya, Palais de la Culture Moufidi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 16 octobre 2020 : Exposition collective «Souffle d'Art».

Musée d'art et d'histoire de Tiemcen

Jusqu'au 30 octobre : Exposition de la plasticienne Ismahane Mezouar intitulée «Repères en fragments».



États-Unis

En Floride, Trump retrouve les estrades de campagne «en pleine forme»

■ Privé de déplacement pendant dix jours par le Covid-19, Donald Trump a retrouvé lundi les estrades de campagne en Floride, assurant être en «pleine forme» à 22 jours de l'élection qui l'opposera à Joe Biden.

Par Fouzia M.

«J'ai eu. Maintenant, ils disent que je suis immunisé. Je me sens si puissant !», a lancé, combatif et provocateur, le Président américain de 74 ans devant une foule enthousiaste dans laquelle peu de personnes portaient des masques. «Je peux marcher dans cette foule (...) embrasser tout le monde, embrasser les hommes et les magnifiques femmes», a-t-il ajouté dans les rires. En net retard dans les sondages sur son rival démocrate Joe Biden, le locataire de la Maison-Blanche espère le combler dans la dernière ligne droite en sillonnant l'Amérique. Affichant une forme indéfectible, une semaine après sa sortie de l'hôpital, il a déroulé, dans un discours d'un peu plus d'une heure, tous les «classiques» de sa campagne. Virulentes attaques contre «Hillary (Clinton) la crapule», violentes diatribes contre la presse «corrompue», mises en garde alar-

mistes contre la «gauche radicale» et «le cauchemar socialiste». Saluant la foule venue l'écouter, il a ironisé sur l'ancien vice-président démocrate de Barack Obama, qu'il surnomme «Sleepy Joe», assurant qu'il ne rassemblait «presque personne». Joe Biden n'a participé à aucun grand rassemblement depuis plusieurs mois, soulignant la nécessité de respecter les consignes des autorités sanitaires. «J'adore la Floride !», a lancé Donald Trump dans cet État qui pourrait jouer un rôle crucial au soir du 3 novembre, balayant d'un revers de manche les sondages défavorables. «Il y a quatre ans, c'était pareil, ils disaient que nous allions perdre la Floride», a-t-il ironisé. «Dans 22 jours, nous allons gagner cet État et gagner quatre ans de plus à la Maison-Blanche !». Lors de son discours, il a tenté de galvaniser sa base électorale en vantant son choix de la juge Amy Coney Barrett pour la Cour suprême. Le Sénat, à majorité républicaine, a entamé lundi l'au-

dition de cette magistrate de 48 ans dont la confirmation, qui fait peu de doute, ancrera durablement le temple du droit américain dans le camp conservateur. «Elle va être une juge fantastique», a-t-il prédit. Lors de son départ depuis la base militaire d'Andrews, proche de Washington, le Président américain ne portait pas de masque, contrairement à tous les agents du Secret Service chargés de sa sécurité qui l'entouraient. Peu après l'envol d'Air Force One, le médecin de la Maison-Blanche, le Dr Sean Conley, a annoncé que Donald Trump avait été testé négatif au Covid-19 «plusieurs jours de suite» en utilisant un test rapide. Ce test Abbott, dit antigénique, est cependant moins sensible que les tests moléculaires traditionnels (PCR). Si Donald Trump met désormais en avant son «immunité» face au Covid-19, cette question reste entourée de nombreuses inconnues : on ne connaît avec précision ni sa durée ni le degré de protection qu'offrent les anticorps. Selon une étude publiée hier dans la revue médicale «The Lancet Infectious Diseases», un Américain a attrapé deux fois le Covid-19 à un mois et demi d'intervalle et la deuxième infection était plus sévère que la première. Depuis l'annonce, le 1^{er} octobre, du test positif de Donald



PH. > D. R.

et Melania Trump, l'équipe de campagne de Joe Biden publie tous les jours ses résultats de tests Covid, négatifs jusqu'ici. Une plus grande opacité entoure le Président des États-Unis, son équipe médicale refusant de dire à quand remonte son dernier test négatif avant l'annonce de sa contamination. Cette attitude alimente les soupçons sur la possibilité qu'il n'ait pas effectué de test pendant plusieurs jours avant son test positif. Plus de 214 000 personnes sont mortes du Covid-19 aux États-Unis. «Plus Donald Trump est président, plus il semble irresponsable», a déclaré Joe Biden, qui accuse son rival d'avoir minimisé la menace du

virus. «Sa conduite personnelle irresponsable depuis son diagnostic a été scandaleuse». En Floride, Donald Trump n'apporte rien d'autre qu'une «hétorique de division» et de «peur», a déclaré le démocrate. «Mais ce qu'il a échoué à apporter est tout aussi dangereux : aucun plan pour maîtriser ce virus qui a ôté la vie à plus de 15 000 Floridiens», a-t-il affirmé. Le candidat du Parti démocrate, ancien vice-président de Barack Obama, compte près de dix points d'avance dans la moyenne des sondages nationaux et a conforté son avantage dans les intentions de vote au niveau des États décisifs pour l'élection. F. M.



Commentaire

Favoris

Par Fouzia Mahmoudi

Toutes les familles politiques en France commencent à se focaliser de plus en plus sérieusement sur la prochaine élection présidentielle qui se tiendra dans dix-huit mois, car que ce soit à gauche comme à droite, personne ne fait encore figure de candidat «légitime» pour porter le programme de son mouvement. À droite toutefois, quelques noms commencent à circuler et à susciter l'intérêt des médias. Parmi eux, Xavier Bertrand, ancien ministre de Nicolas Sarkozy, qui a quitté Les Républicains en 2017, est celui qui retient, pour le moment, le plus d'attention. Toutefois, l'ancien ministre de l'Intérieur Brice Hortefeux a estimé cette semaine que Bertrand n'était pas forcément «le mieux placé» pour sortir la France de ses «graves difficultés». «Je pense que les favoris d'aujourd'hui seront les perdants de demain», a affirmé Brice Hortefeux, alors que le retrait annoncé cette semaine de François Baroin, donné jusque-là pour favori, a ravivé les tensions à droite dans la course à la candidature. Le président de la région Hauts-de-France Xavier Bertrand, qui pose ostensiblement des jalons, «a fait le choix d'abandonner notre famille politique quand elle était dans la difficulté», or «notre pays connaît aujourd'hui de graves difficultés». «Pour moi, cela ne fait pas de lui le mieux placé pour nous en sortir», a expliqué l'eurodéputé LR. «Si c'est lui, nous nous rassemblerons autour de lui, mais en revanche, il ne faut pas laisser entendre qu'il n'y a que lui», a-t-il ajouté, en soulignant les «très nombreux talents» qui «pourront jouer un rôle le moment venu». Il a notamment évoqué le patron des sénateurs LR, Bruno Retailleau, qui a «une ligne claire, sans hésitation, sans compromission et avec une très grande cohérence», ou la présidente de la région Ile-de-France, Valérie Pécresse, qui «ajoute une sensibilité à la fois écologique, environnementale et féministe». L'ancien ministre sarkozyste a aussi avancé le nom du président de la région Auvergne Rhone-Alpes, Laurent Wauquiez, «qui a décidé assez courageusement de prendre du recul» vis-à-vis de la politique nationale, «ce qui lui a fait considérablement gagner en humilité, en densité, en sincérité». «Je suis sûr que son retrait d'aujourd'hui permettra son rebond demain», a-t-il ajouté. Alors que Les Républicains doivent trouver un système pour départager leurs candidats, Brice Hortefeux a plaidé pour «un dispositif qui évite le cadenasage par une instance d'un parti politique» mais en même temps «qui évite le hold-up par des gens qui fausseraient le résultat». «Le mot primaire ne me plaît pas», a-t-il ajouté. Reste que ce système de départage, qui était décrit il y a encore une année par le président des Républicains, Christian Jacob, recommence à revenir dans les débats et semble être le seul moyen de décider qui, des différents postulants à la fonction suprême, pour le moment assez peu nombreux par ailleurs, représentera la droite en 2022. F. M.

Bélarus

La police menace de tirer à balles réelles pour mater la contestation

La police bélarusse a menacé lundi de recourir aux balles réelles pour mater la contestation dans le pays, alors que l'UE se disait «prête» à sanctionner le Président Loukachenko pour la répression du mouvement de protestation. Le pouvoir bélarusse est confronté à des manifestations de masse dénonçant les résultats de la présidentielle du 9 août, donnant largement gagnant Alexandre Loukachenko, 66 ans, dont 26 à la tête de cette ex-République soviétique nichée entre la Russie et l'Union européenne. Dimanche, la police a réprimé violemment le grand rassemblement hebdomadaire de l'opposition à Minsk, déployant canons à eau et grenades assourdissantes contre la foule. Cette intervention fut la plus brutale depuis des semaines. Quelque 600 manifestants ont été arrêtés, selon le groupe de défense des droits humains Viasna. Lundi, une autre manifestation de protestation ayant rassemblé des centaines de retraités à Minsk a également été dispersée par les forces de l'ordre, qui ont utilisé du gaz lacrymogène et des grenades assourdissantes, selon la police. Estimant, après la manifestation de dimanche, que les protestations sont devenues «organisées et extrêmement radi-

cales», le ministère bélarusse de l'Intérieur a annoncé lundi que les forces de l'ordre «utiliseront, si nécessaire, des équipements spéciaux et des armes de combat». S'exprimant dans une vidéo diffusée sur YouTube, le vice-ministre de l'Intérieur, Guennadi Kazakevitch, a dénoncé des «jets de pierres, bouteilles et couteaux» sur les forces antiémeutes, ainsi que des «barricades et brasiers» dans les rues de Minsk. «Nous avons été confrontés non seulement à des agressions, mais à des groupes de combattants radicaux, d'anarchistes et de supporters de foot», a-t-il affirmé, tout en estimant que le mouvement de protestation «s'essouffle progressivement». La police bélarusse avait déjà tiré à balles réelles début août, lors des premières manifestations réprimées par la force à Brest, dans le sud du pays. Un manifestant était décédé alors, les autorités assurant que la police se défendait contre un groupe «agressif» armé de barres en métal. Cette version a été mise en doute par les médias indépendants locaux. L'Union européenne s'est de son côté dite prête lundi à sanctionner le président Alexandre Loukachenko et des «entités et des fonctionnaires de haut rang» de son régime, ainsi que des membres de sa famille et

des juges. Ces sanctions consistaient en «une interdiction de voyager et un gel des avoirs, à l'encontre des personnes responsables de la fraude à l'élection présidentielle et de la violente répression contre des manifestations pacifiques», selon le Conseil de l'UE. «Rien ne s'est amélioré au Bélarus. La violence du régime de Loukachenko et l'arrestation de manifestants pacifiques se poursuivent», a déclaré le chef de la diplomatie allemande Heiko Maas. L'UE a déjà sanctionné 40 responsables bélarusses, dont le ministre de l'Intérieur et son adjoint. Elle a également rejeté les résultats de la présidentielle du 9 août. Depuis le début du mouvement de contestation, des centaines de manifestants, responsables de mouvements politiques, d'organisations syndicales et des journalistes, ont été arrêtés. La quasi-totalité des figures de l'opposition sont en détention ou en exil à l'étranger et la semaine dernière, les autorités ont annulé les accréditations de l'ensemble des médias étrangers. Les autorités bélarusses ont en revanche libéré de prison et assigné à domicile deux hommes d'affaires liés à l'opposition après une visite surprise du Président Loukachenko en prison samedi.



MC Oran

Le siège du club de nouveau fermé

LE SIÈGE administratif du MC Oran, rouvert il y a un peu plus d'une année seulement, a encore fermé ses portes «suite à la détérioration de son état», a-t-on appris lundi de la direction de ce club de Ligue 1 de football.

Le siège en question, situé en plein centre-ville, a bénéficié, il y a près de deux années, d'une vaste opération de réhabilitation initiée par la direction locale de la jeunesse et des sports, rappelle-t-on.

Les autorités de la wilaya avaient, à leur tour, pris sur leur compte le paiement de plusieurs arriérés de loyer au profit du propriétaire des lieux, à savoir l'Office de promotion et de gestion immobilière (Opgi) d'Oran, ce qui a permis la réouverture du siège historique du club phare de la capitale de l'Ouest. Mais seule l'ex-direction des «Hamraoua», que dirigeait la saison passée le directeur général Si Tahar Cherif El Ouezzani, a exploité les lieux jusqu'à la fin de sa mission en juin dernier.

«Le piteux état dans lequel se trouve actuellement ce siège ne

lui permet pas d'abriter les activités d'un club pensionnaire de l'élite.

Il est donc impossible d'exploiter les lieux», a justifié récemment le nouveau directeur de l'administration générale, en marge d'une conférence de presse animée par l'entraîneur Bernard Casoni.

Outre ce siège, celui appartenant au Club sportif amateur (CSA) du MCO, sis au boulevard Abane-Ramdane, est lui aussi à l'abandon et dans un état de délabrement total, au moment où la direction se dit dans «l'incapacité» de le restaurer «pour des raisons financières».

Implantée dans un endroit stratégique de la ville sur une superficie importante, la bâtisse aurait pu profiter au club, sur le plan financier, si elle avait été exploitée à bon escient, reconnaît-on du côté des dirigeants du CSA/MCO, qualifiant de «véritable gâchis» le sort réservé à ce bien qui n'a pas été intégré dans le capital social de la Société sportive par actions (SSPA) du club.

Coupe arabe des clubs (1/2 finale)

Vers la reprise de la compétition

LE COMITÉ d'organisation de la Coupe arabe des clubs champions de football a annoncé lundi être en contact avec les clubs qualifiés pour arrêter un nouveau calendrier pour les demi-finales et la finale de cette compétition interrabaie.

L'Union arabe de football (UFA) a, ainsi, indiqué sur son site officiel qu'après l'arrêt de la compétition durant les derniers mois en raison de la pandémie de Covid-19, elle est en train de coordonner avec les clubs qualifiés, en l'occurrence le Raja de Casablanca du Maroc et l'Ismaïly d'Égypte et l'Al Ittihad et Al Shabab d'Arabie saoudite, pour la reprise de la compétition.

Al-Ismaïly avait battu le Raja

de Casablanca (1-0), en première demi-finale aller, disputée dans la ville d'Ismaïlia, alors que le match retour, qui devait avoir lieu à Casablanca, a été reporté à cause de la propagation de la pandémie de coronavirus. Par contre, les deux clubs saoudiens de l'Al Ittihad et Al Shabab n'ont pas encore disputé la phase aller de la deuxième demi-finale, prévue à Djeddah.

Les matchs de la Coupe arabe des clubs champions ont été suspendus depuis des mois, à cause de la pandémie de coronavirus et ce, dans le cadre des efforts de l'instance arabe visant à préserver la santé de l'ensemble des membres des clubs participant à cette compétition.

Judo

La sélection «seniors dames» en stage bloqué à Souidania

LA SÉLECTION algérienne «seniors» dames de judo, composée de 17 athlètes, effectuera, à la fin de ce mois d'octobre, un stage d'une quinzaine de jours au Centre de regroupement et de préparation des élites nationales à Souidania (Alger), en vue des importantes échéances à venir, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAJ). Cependant, pour s'assurer qu'aucun membre de la sélection nationale, y compris parmi les quatre membres du staff technique, n'a contracté le coronavirus, la FAJ compte précéder ce stage de tests PCR.

«Les judokas et leur encadrement technique subiront

des tests de dépistage ce lundi. Après quoi, ils resteront en isolement, sur place, jusqu'à l'annonce des résultats.

Si tout se passe bien et qu'aucun cas positif au Covid-19 n'est détecté, la sélection nationale pourra entamer son stage, qui se poursuivra jusqu'au 28 octobre courant», a encore précisé l'instance fédérale dans un communiqué.

Si la FAJ a pris des mesures aussi draconiennes, c'est parce qu'à la fin du mois d'août dernier, lors d'un précédent stage de la sélection féminine à Souidania, les tests PCR avaient révélé la présence de dix cas positifs au Covid-19. Ce qui avait d'ailleurs conduit à l'annulation dudit stage.

MC Alger

La direction cassera sa tirelire pour ramener El Ghorbal

La direction du Mouloudia d'Alger ne lésine pas sur les moyens pour monter une grande équipe et jouer les premiers rôles la saison prochaine.



El Ghorbal sera-t-il mouloudéen ?

Par Mahfoud M.

En effet, après avoir pris l'avis de l'entraîneur Neghiz, qui demandait un attaquant de pointe pour fermer le recrutement, les dirigeants se sont mis tout de suite au travail pour chercher la perle rare. Ils ont pris attache avec le driver du CA Bordj Bou-Arréridj pour demander officiellement l'attaquant soudanais, El Ghorbal. Le joueur a accepté l'offre du doyen des clubs algériens, puisque cela fait déjà bien longtemps qu'il le voulait dans l'effectif, mais c'est son prix qui complique quelque peu la transaction. Les Bordjiens demanderaient la somme de 1.7 milliard pour leur céder le

joueur. Cela reste quelque peu excessif, mais les dirigeants semblent décidés à le recruter et seraient prêts à casser la tirelire pour l'avoir dans leur effectif cette saison, surtout avec le manque de bons attaquants sur le marché des transferts. Les dirigeants devront continuer à discuter avec leurs homologues du CABBA pour arriver à un accord définitif et donc transférer le joueur qui devrait pouvoir donner un plus à l'attaque des Vert et Rouge et viendra en soutien à Frioui qui a été l'année dernière le buteur du Mouloudia. Sur un tout autre plan, la direction du MCA compte se défendre comme il se doit dans l'affaire du joueur camerounais Rooney, qui refuse de résilier son contrat avec le club qui a décou-

vert la supercherie, lui qui se faisait passer pour un joueur international sans l'être en fait. L'avocat de la direction, Maître Lenouar, défendra le MCA auprès de la LFP et de la FAF qui disposent de tous les documents qui prouvent que Rooney a falsifié le certificat de joueur international. Pour ce qui est de la préparation du Doyen pour la nouvelle saison, tout se passe bien et le club a réussi jusque-là son stage à Ain Benian avant d'amorcer un second stage à Mostaganem. Les nouvelles recrues semblent à l'aise avec le groupe, à l'image de l'attaquant Abdelhafid qui a réussi un double lors d'un match d'application et rassure quelque peu les supporters qui avaient quelques appréhensions quant à son recrutement. M. M.

Abdul-Ilah Moumina, président du Ahli (Arabie saoudite) «Belaïli doit payer deux millions d'euros pour pouvoir partir»

Le meneur de jeu algérien Youcef Belaïli «est toujours sous contrat» avec Al-Ahli et devra s'acquitter d'une indemnité de deux millions d'euros pour pouvoir partir, a assuré le président du club saoudien de football, Abdul-Ilah Moumina. «Belaïli a décidé de mettre fin à son contrat avec Al-Ahli de manière unilatérale, après que nous ayons bloqué son salaire, suite à son refus de revenir à Djeddah. Au début, la fermeture des frontières liée au contexte sanitaire lui avait servi de prétexte pour ne pas rejoindre son club. Mais lorsque nous avons réglé ce problème, en lui envoyant un avion privé grâce à l'intervention du ministre des Sports, il a refusé de le

prendre sur conseil de son père», a expliqué le président d'Al-Ahli dans une déclaration à la chaîne locale KSA Sports. «Belaïli est toujours lié par un contrat avec Al-Ahli. Maintenant s'il veut partir, il n'a qu'à payer 2 millions d'euros pour que le club renonce à l'affaire», a-t-il ajouté. Le père du joueur, qui est aussi son manager, avait assuré dernièrement que la Fifa avait donné gain de cause à son fils. L'ancien joueur de l'ES Tunis (28 ans) est entré en conflit avec sa direction suite à son refus de rallier l'Arabie saoudite pour reprendre les entraînements. En compagnie de son coéquipier en équipe nationale, Djamel-Eddine Benlameri, qui

a résilié son contrat avec Al-Shabab (Div.1 saoudienne) pour rejoindre Lyon (France), Belaïli n'était pas au rendez-vous le 19 août à l'aéroport international d'Alger pour son vol spécial de rapatriement. Une attitude qui a irrité les dirigeants des deux clubs saoudiens. Le manager général du club saoudien, Tarek Kial, a récemment critiqué Belaïli, soulignant qu'il n'était «pas sérieux» dans son comportement. «Le dossier de Belaïli est assez compliqué, le joueur n'est pas sérieux, même l'entraîneur m'a dit la même chose. Nous ne voulons pas d'un joueur qui joue avec son nom seulement, nous voulons un élément combatif sur le terrain».

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Alger

Grande soirée pour célébrer le centenaire de la naissance de Mohammed Dib

UNE GRANDE soirée artistique dédiée au centenaire de la naissance du poète et romancier Mohammed Dib, un des pères fondateurs de la littérature algérienne d'expression française, a été animée, lundi à Alger, par des ensembles de musique, de danse et de théâtre.

Présidée au Palais de la culture Moufidi-Zakaria par la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, la soirée s'est déroulée devant un public relativement nombreux, astreint aux mesures sanitaires strictes de prévention contre le coronavirus.

La quarantaine d'instrumentistes de l'Orchestre symphonique de l'Institut national supérieur de musique (Insm), dirigée par le maestro Lotfi Saïdi, a ouvert la soirée avec un programme qui a consisté en une suite de grandes œuvres universelles des XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles, et une autre de chansons et musique du patrimoine algérien, arrangées en grande partie par Hocine Bouifrou.

Le public a pu apprécier les voix présentes et cristallines des soprannes Sarah Saidi, Anissa Hadjersi, Rayane Bensib et Yasmine Tail, ainsi que celles toutes aussi bien étoffées, des ténors Imad Eddine Eddouh, Ahmed Abdelhadi (Hamada) et Massinissa Kaci.

La chorale polyphonique «Ranine», dirigée par Wiam Benamar-Benhamouda, a rendu quelques pièces du programme musical, dont l'ode à l'Algérie, montée sur la cantate scénique au ton imposant, «Carmina Burana : O Fortuna» de Carl Orff, et un texte aux accents patriotiques écrit par Rabeh Kadem, qui a suscité une grande émotion chez le public. En rapport avec la thématique de la soirée, les instrumentistes ont interprété la musique composée par Lamine Bechichi (1927-2020) du téléfilm «El Hariq», tiré de «L'incendie» de Mohammed Dib et réalisé en 1974 par Mustapha Badie (1928-2001).

Un hommage a ensuite été rendu par Malika Bendouda à celle qui a incarné le personnage de «Lalla Ayni» dans le téléfilm «El Hariq», la grande actrice Chafia Boudraa, qui «n'a pu faire le déplacement», pour des raisons relatives aux «restrictions sanitaires imposées», a expliqué la ministre.

Après la lecture, par la jeune Kaouther Fatmi (12 ans), d'un court extrait de «L'incendie», un montage poétique théâtral intitulé «Dans le sanctuaire de

Mohammed Dib», tiré de «L'Aube Ismaël» de Dib, mis en scène par Ahmed Rezzag et produit par le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (Tna), a été présenté par une pléiade de comédiens, dont Mohamed Frimehdi, incarnant le rôle de l'auteur, Mourad Oudjit, Nabila Ibrahim et Nesrine Belhadj.

La chorégraphe Nouara Idami a, pour sa part, choisi de rester dans le thème de la célébration, en exploitant la marginalisation dont avait souffert Dib, pour parler de celle que subit l'«Artiste» (titre de son œuvre) en Algérie, à travers un groupe de huit danseurs et ballerines qu'elle dirige et un travail conçu et réalisé par la chorégraphe, sur un texte de Moussa Noun, une musique du Trio palestinien «Jobrane», et une idée de Tarek Mirch.

Un autre montage théâtral, tiré des récits de «L'incendie», «Mille hourras pour une gueuse» et «Le métier à tisser», produit par le théâtre régional de Constantine (TRC) et mis en scène par Karim Boudechiche, a été présenté par six comédiens, dont Hakim Dekkar, qui ont tenu à rendre un autre hommage à Nouredine Bechkri, grand comédien et ancien directeur artistique du TRC.

La soirée s'est terminée par la prestation époustouflante de la chorégraphe Khadija Guemiri et son partenaire Yahia Zakaria Hadj Ahmed, un duo en feu qui a interprété dans la grâce du mouvement et la beauté du geste «Hadhrat el hob», conçu et mis en scène par Khadija Guemiri sur un texte de Bachir Gharib et une musique de la Tunisienne Dorsaf Hamdani.

Durant deux heures et demie, le public s'est délecté, appréciant les différentes prestations au programme, soutenues par la projection d'images et de vidéos à l'effigie du romancier mis à l'honneur sur une scène embellie par un éclairage varié aux couleurs vives. En présence de plusieurs membres du gouvernement, Malika Bendouda s'est engagée à mettre à la disposition des écrivains-traducteurs et des scénaristes des résidences d'écriture pour «traduire vers l'arabe les œuvres de Mohammed Dib qui ne le sont pas encore, adapter ses œuvres au cinéma et au théâtre et éditer les œuvres littéraires et poétiques de Mohammed Dib dans des formats de poche».

Abba C.

Fournitures scolaires de la rentrée



Loumis

Djalou@hotmail.com

Vol de bijoux à Béjaïa

Arrestation de plusieurs malfaiteurs

■ «Une association de malfaiteurs composée de trois individus natifs d'Alger, âgés entre 23 et 30 ans, spécialisée dans le vol de bijoux, a été démantelée par les agents de la 6^e sûreté urbaine au courant de la semaine passée», a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Par H. Cherfa

L'arrestation des individus a eu lieu suite à un appel reçu par les services de police d'un citoyen dont la bijouterie, sise à la cité Remla, a été l'objet d'un vol par une jeune femme qui a pris la fuite avec son complice à bord d'un véhicule de marque «Swift». Après les recherches et investigations, la police a pu intercepter le véhicule à la cité Séghir. Interrogé, le conducteur a indiqué aux enquêteurs l'adresse de sa complice qui a loué un appartement à Tichy. Selon la même source, «la perquisition du lieu a permis son arrestation ainsi que celle de leur autre complice et la saisie de la somme de 158 000,00 DA retrouvée dans un sac à main et représentant les revenus des bijoux vendus à un bijoutier au

centre-ville de Béjaïa juste après le vol». Les policiers ont également découvert sur les lieux plusieurs boîtes de bijoux volés. Les trois délinquants ont été présentés devant le parquet pour «association de malfaiteurs, vol en réunion, utilisation de véhicule, recel d'objets volés». La jeune femme, cerveau de la bande, et un autre individu ont été écroués et leur complice a été cité à comparaître. Un autre individu âgé de 20 ans, auteur de vol par effraction d'une bijouterie au centre-ville, est tombé ces derniers jours dans les mailles des agents de la sûreté de daïra de Sidi-Aïch. Pas moins de 704 pièces de métal jaune et blanc et 6 montres de marque ont été récupérées lors de la perquisition de son domicile. L'auteur du vol a été arrêté suite à une plainte déposée par la victime

pour vol avec effraction. Pour s'introduire dans le local, le malfaiteur a creusé, pendant quatre nuits, un trou dans le toit du magasin. Le mis en cause a été présenté devant le parquet pour «vol avec effraction et escalade de mur». Deux autres individus répondant aux initiales A.Y. âgé de 26 ans et CH. A. âgé 25 ans ont été arrêtés au courant de la semaine dernière par les agents de la 5^e sûreté urbaine de Béjaïa pour «vol à l'arraché» en moto de la chaîne d'une dame âgée de 58 ans sur la voie publique à hauteur du lycée El Hammadia, pas loin de l'intersection d'Amriw. L'un des individus a été arrêté par des jeunes à la cité Séghir et roué de coups. Il a été écroué et condamné à une amende de 200 000,00 DA et son complice est sous le coup d'un mandat d'amener.

H. C.

Maroc/Covid-19

Les médecins annoncent une grève en pleine pandémie

LES MÉDECINS marocains du secteur public ont annoncé une grève de 48 heures en novembre et une série d'actions au cours des prochains mois pour contester la non-satisfaction de leurs revendications socioprofessionnelles, indique le Syndicat indépendant des médecins du secteur public (SIMSP) dans un communiqué.

Prévu les 4 et 5 novembre, ce préavis de grève concernera les médecins, pharmaciens et chirurgiens-dentistes du secteur public.

Le syndicat annonce l'organisation le premier jour de la grève de sit-in au niveau de l'ensemble des établissements de santé que compte le Maroc et d'une marche nationale à Rabat.

Face à l'«inaction injustifiée» du gouvernement dans le traitement des revendications, les praticiens de la santé publique marocaine prévoient la poursuite des démissions individuelles et collectives, ainsi que du boycott des campagnes chirurgicales «aléatoires ne respectant pas les normes médicales reconnues et

les conditions de sécurité des patients», les autopsies et la campagne de santé scolaire et les services administratifs.

Pour le Bureau national du syndicat, «le moment décisif est venu pour la reprise, au cours des prochains mois, des formes de lutte précédemment suspendues».

Il s'agit d'un deuil ouvert et permanent du médecin du secteur public, vêtu de l'uniforme noir et de la poursuite de la grève des sceaux médicaux.

H. N.